

# Candidature Campagne Campus Mines Saint-Etienne

Novembre 2020

Action sur le déficit sensoriel



## Présentation de l'école

Membre de l'Institut Mines-Télécom, Mines Saint-Étienne figure parmi les plus prestigieuses écoles d'ingénieurs de France et mène depuis plusieurs années une politique volontariste dans la prise en compte des handicaps.

À ce titre, elle est à nouveau signataire de la charte handicap de la Conférence des Grandes Écoles. L'objectif visé est de permettre une intégration de qualité des élèves et des personnels en situation de handicap, tout en proposant de nombreux projets de sensibilisation directement inscrits dans les cursus pédagogiques, pour mieux faire connaître les différentes typologies de handicap et aborder les avancées technologiques associées. Pour arriver à ce résultat, l'école met en synergie la commission autonomie-handicap de l'école, l'association Handi Mines et des élèves impliqués dans des projets pédagogiques.

Mines Saint-Etienne revendique d'être une école handi-accueillante sur ses campus. Concernant le handicap sensoriel, Mines Saint-Etienne est équipée de boucles magnétiques en amphithéâtres, de seuils podotactiles aux entrées des bâtiments et d'éclairages spécifiques pour les personnes ayant un déficit visuel dans les accès aux étages supérieurs.

## Projet pédagogique – module Interculturalités

La stratégie adoptée consiste à intégrer directement des actions pédagogiques originales en lien avec le handicap dans le parcours des futurs ingénieurs. Chacune de ces actions comporte systématiquement deux éléments essentiels :

- D'une part les technologies de pointe qui retiennent l'attention des élèves
- D'autre part les aspects sociaux et humains qu'ils devront avoir assimilés pour être des managers et/ou ingénieurs « complets » à la fin de leurs études.

Cette année, parmi les nombreuses propositions pédagogiques destinées aux élèves ingénieurs, dont le Label HandiManager reconnu par l'AFNOR et la Journée Handi'Tech qui sera consacrée à la neurodiversité, labellisée Ville en partage par la ville de Saint-Etienne, l'école proposera un **module Interculturalités nommé « Immersion dans la culture sourde et malentendante »** ouvert aux élèves de 2<sup>e</sup> année du cycle Ingénieurs Civils des Mines.

Les élèves auront l'opportunité de suivre un cours intensif de 12h en Langue des Signes Française (LSF) avec une formatrice et animatrice spécialisée. L'objectif sera de faire découvrir la LSF en tant qu'outil de communication émotionnelle et corporelle.

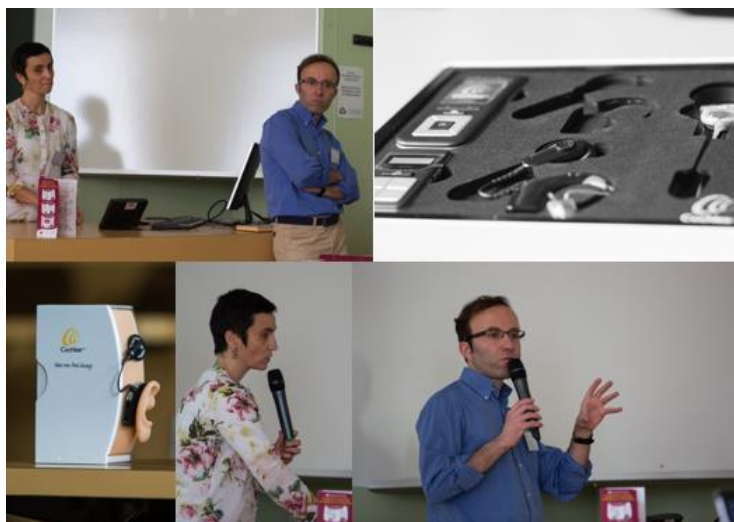
Les élèves bénéficieront d'apports linguistiques :

- Expression visuelle et spatio-temporelle,
- Capacité à se présenter, à entrer en contact, à s'exprimer de façon simple et directe, à prendre part à une conversation, à exprimer des sentiments et des arguments.

Et extralinguistiques :

- Acquisition d'une compétence singulière, véritable valeur ajoutée dans le parcours personnel et professionnel,
- Développement d'une aisance communicationnelle,
- Implication dans des projets humanistes,
- Sensibilisation aux domaines de l'accessibilité, de la diversité et de la solidarité,
- Appréhension de la gestion des handicaps en entreprise.

Ils auront aussi l'opportunité d'échanger avec des personnes du secteur médical. En effet, une conférence animée par des chirurgiens en implantologie du service ORL du CHU de Saint-Etienne leur permettra de mieux comprendre ce qu'est la surdité et ce que sont les dispositifs d'implants cochléaires proposés pour certaines typologies de surdité.



Enfin, ils auront le plaisir d'échanger sur cet atelier avec des élèves de l'association Handi Mines, pour un temps de débat et de retours d'expérience. Ils réfléchiront à ce que représente le fait d'être entendant.e, ou au contraire d'être sourd.e et de choisir de ne pas opter pour la pose d'un implant, ils verront aussi à quel point le langage possède une fonction sociale forte à travers des témoignages de personnes sourdes, appareillées ou non. Un atelier de découverte axé sur l'ouverture d'esprit, avec à la clé des compétences qui leur seront utiles dans leur futur métier de manager.

Cet atelier obligatoire dans le cursus aura une durée de 2.5 jours et sera proposé à deux groupes de 25 élèves à une semaine d'intervalle. Cinquante personnes seront donc amenées à monter en compétences sur ce handicap sensoriel qu'est la surdité.

### Le handicap sensoriel en chiffres à Mines Saint-Etienne

Chaque année, un recensement des étudiant.es en situation de handicap est réalisé au sein de l'école, dans l'ensemble des filières. Néanmoins, nous savons que les chiffres communiqués ne sont pas le reflet exact de la réalité, ils sont bien souvent largement en-deçà.

En moyenne sur ces 5 dernières années, ce sont entre 15 et 20 étudiant.es qui déclarent leur situation de handicap à l'école.

Les données relevées uniquement pour le handicap sensoriel sont les suivantes :

2016-2017	2
2017-2018	4
2018-2019	5
2019-2020	2
2020-2021	2

## Notre ambition

Si Mines Saint-Etienne a le bonheur d'être lauréate du prix Campagne Campus proposé par la FEDEEH et la Fondation Harmonie Solidarités, cela permettra de proposer aux élèves en situation de handicap sensoriel des possibilités d'aménagement renforcées, mais également de mettre en œuvre des actions de sensibilisation inédites, tout au long du parcours scolaire de l'ensemble des cycles.

Notre ambition serait de proposer :

- 2 bourses d'études de 1000€ pour nos étudiant.es en situation de handicap sensoriel, soit un montant de 2000€, ce qui pourrait par exemple faciliter leur mobilité internationale et leur permettre de valider le quitus plus aisément.
- Des modules de formation supplémentaires directement intégrés dans le cursus, permettant ainsi d'augmenter le nombre d'étudiant.es sensibilisé.es à cette typologie de handicap.  
L'objectif serait de passer de 50 à 100 personnes formées chaque année dans le cadre du module Interculturalités, soit un budget additionnel de ~2000€/an.
- Un temps de sensibilisation en partenariat avec l'association Handi Mines et d'autres acteurs du territoire ligérien (associations, CHU, Pôle Santé Sourd, etc.) aux étudiants et aux personnels de l'école.
- Des tests de langues adaptés si des préconisations nous sont transmises en cours d'année par les médecins référents.

## Contact

Hélène Pangot  
Préfète des études  
Référente autonomie-handicap  
Référente égalité F.H

[helene.pangot@emse.fr](mailto:helene.pangot@emse.fr)  
04 77 49 97 20

